

## Audit du projet informatique clé FITANIA

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

### L'essentiel en bref

---

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a évalué le programme FITANIA<sup>1</sup> du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), qui comprenait trois projets au moment de l'évaluation. Le DDPS entend investir au moins 3,3 milliards de francs dans l'infrastructure de conduite, les technologies de l'information et le raccordement au réseau de l'armée (hors charges de personnel interne à la Confédération)<sup>2</sup>.

En 2005, le coup d'envoi a été donné à la construction d'un réseau stationnaire de transport de données utilisant des câbles à fibres optiques et des faisceaux hertziens à ondes dirigées (projet Réseau de conduite suisse). En 2008, les travaux de conception d'une plateforme de télécommunication unique pour répondre aux besoins de l'armée en matière de transmission mobile et semi-mobile de la voix et des données (projet Télécommunications de l'armée, TC A) ont débuté. Enfin, en 2011, le DDPS a lancé le projet Centres de calcul du DDPS / de la Confédération (CC 2020 du DDPS / de la Confédération<sup>3</sup>). En 2014, ces trois projets ont été regroupés sous un même toit, le programme FITANIA.

Le CDF considère que chacun des projets est adéquat et que sa gestion est assurée comme il convient. Il juge que les responsables du programme et des projets disposent des connaissances et des compétences nécessaires et appliquent les méthodes appropriées.

### **Revoir la conception du programme FITANIA**

Le programme FITANIA remplit une fonction de coordination et n'a pas le pouvoir d'émettre des directives. Chaque projet dispose donc de son propre crédit d'engagement et rend compte de son état d'avancement indépendamment des autres.

Le CDF a constaté qu'en matière de tâches, de compétences et de responsabilités, le programme FITANIA n'est pas entièrement conforme à son mandat, ni aux prescriptions de gestion de projet en vigueur au sein du DDPS. Or, ce dernier n'a pas l'intention d'étendre les attributions du programme. Le CDF recommande par conséquent que le programme FITANIA ne soit plus désigné comme un projet informatique clé et que chacun de ses projets soit présenté séparément.

Un comité d'experts FITANIA conseille le chef de l'armée en sa qualité de mandant du programme. À ce jour, ce comité a évalué le programme FITANIA, le concept TC A global ainsi que les variantes d'architecture TC A. Le CDF estime qu'il est nécessaire de soumettre les achats d'armement d'une telle dimension à une expertise technique au niveau du projet. Cette dernière n'est pas assurée par l'actuel comité d'experts FITANIA, elle doit donc être réalisée d'une autre manière.

---

<sup>1</sup> Infrastructure de conduite, technologies de l'information et raccordement au réseau de l'armée

<sup>2</sup> S'y ajoutent environ 500 millions de francs d'investissements de maintien de la valeur et d'investissements récurrents, ce qui porte les coûts totaux à au moins 3,8 milliards de francs.

<sup>3</sup> Cf « Audit du projet CC 2020 du DDPS / de la Confédération » (PA 15511), disponible sur le site du CDF.



## **Mesurer les progrès réalisés conformément aux directives**

Depuis juin 2015, une analyse de la valeur acquise – telle que la Délégation des finances (DélFin) des Chambres fédérales la demande dans le rapport sur l'avancement des projets informatiques clés de la Confédération, afin de mesurer les progrès réalisés – est disponible dans le projet Réseau de conduite suisse<sup>4</sup>. Elle présente cependant des erreurs et évalue la situation en matière de délais et de coûts en défaveur du projet. Le CDF est d'avis qu'il y a lieu de corriger cette analyse le plus rapidement possible.

Le CDF juge en outre nécessaire de présenter régulièrement au Conseil fédéral et au Parlement, pour chaque projet du programme FITANIA, une vue d'ensemble à jour de toutes les ressources planifiées, approuvées et utilisées, ainsi que des ressources encore nécessaires.

## **Acheter les appareils de nouvelle génération en libre concurrence**

Dans la première des six phases d'acquisition du projet TC A, l'armée achète des appareils à ondes dirigées de nouvelle génération, avec fonctionnalités étendues (procédure d'adjudication de gré à gré conforme au droit en vigueur). Avec les services relevant des phases d'acquisition suivantes, le Parlement a approuvé à cet effet un crédit de 118 millions de francs, inscrit dans le message sur l'acquisition complémentaire de matériel d'armement 2015.

Le CDF considère la procédure d'acquisition prévue dans le projet TC A comme globalement appropriée, mais est d'avis que les prochaines phases d'acquisition doivent si possible être menées indépendamment du fabricant et en libre concurrence, conformément aux intentions du DDPS et aux assurances qu'il a données au CDF. De plus, pour ce qui est de la maturité des acquisitions ainsi que de l'aptitude à l'emploi par la troupe et la milice, il faut prévoir l'exécution de tests réalistes.

## **Régler la coordination avec d'autres projets**

Compte tenu de ses interdépendances et de ses objectifs, au moins un autre projet du DDPS présente des synergies potentielles avec le programme FITANIA: le projet de réseau de données sécurisé (RDS). Sa phase de lancement est en cours et aurait dû s'achever fin mai 2016, avec la présentation d'une vue d'ensemble des démarches à venir. Le DDPS décidera d'une éventuelle coordination du projet RDS dans le cadre du programme FITANIA lorsque cette phase sera effectivement terminée. Le CDF estime qu'il est urgent de clarifier cette question et qu'une décision contraignante doit être prise en octobre 2016 au plus tard.

## **Texte original en allemand**

---

<sup>4</sup> Le projet CC 2020 du DDPS / de la Confédération fait aussi l'objet d'une analyse de la valeur acquise depuis décembre 2015. Comme il a déjà été examiné par le CDF en 2015, ce projet ne va être pris en considération dans l'audit du programme FITANIA que lorsque ce sera judicieux, il ne sera pas évalué en profondeur une nouvelle fois.